

	<p style="text-align: center;"><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Tourne-Vent</i></p>
	<p>Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2009 à 19 h 15, à l'école du Tourne-Vent.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS Éric Normandeau, parent Benoit Roy, parent José Villeneuve, parent Stephane Arsenault, parent Diane Théberge, parent Frédéric Lavoie, parent Marie-France Levasseur, enseignante Nathalie Plouffe, enseignante Nathalie Hébert, enseignante France Giguère, enseignante France Tanguay, représentante du personnel du service de garde</p> <p>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Liette Jodoin, directrice</p> <p>ÉTAI(EN)T ABSENT(S) Élyse-Claude Léveillé, enseignante</p>
	<p>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue à 19 h 15</p> <p>Monsieur Éric Normandeau souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 19 h 15.</p>
	<p>2. Vérification du quorum et des présences</p> <p>Monsieur Éric Normandeau constate les présences ainsi que le quorum.</p>
CÉ # 28-09-001	<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame France Tanguay et appuyée par madame Josée Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>4. Présentation des membres</p> <p>Un tour de table est effectué où chacun des membres se présente brièvement.</p>

CÉ # 28-09-002	<p>5. Adoption du procès-verbal de juin 2009</p> <p>Après lecture du procès-verbal du 15 juin 2009, une correction doit être effectuée : l'ajout de Diane Théberge aux présences. L'adoption du procès-verbal est proposée par madame France Tanguay et appuyée par madame Josée Villeneuve.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 28-09-003	<p>6. Procédure d'élection aux postes de président ou présidente du conseil d'établissement, de vice-président ou vice-présidente, de secrétaire et de trésorier ou trésorière</p> <p>Pour débuter les mises en candidature madame Diane Théberge se propose afin d'occuper la fonction de secrétaire tout comme l'an dernier.</p> <p>Monsieur Éric Normandeau propose monsieur Benoit Roy au poste de président du conseil d'établissement. Celui-ci accepte.</p> <p>Madame France Tanguay propose monsieur Éric Normandeau au poste de vice-président.</p> <p>Monsieur Frédéric Lavoie propose Stéphane Arsenault à la fonction de trésorier.</p> <p>N'ayant pas d'opposition pour les différents postes, le vote n'a pas été nécessaire. Les candidats sont donc élus à l'unanimité.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>7. Déclaration d'intérêt des membres</p> <p>Monsieur Benoît Roy explique aux membres du conseil d'établissement qu'ils doivent profiter de ce moment afin de déclarer s'ils peuvent se trouver en conflit d'intérêt. Tous les membres déclarent ne pas être en conflit d'intérêt.</p>
	<p>8. Représentant de la communauté</p> <p>Les membres sont invités à solliciter des personnes de leur entourage qui pourraient occuper les fonctions de représentant de la communauté. Le point est donc reporté à la prochaine rencontre.</p>
	<p>9. Règles de régie interne</p> <p>Madame Liette Jodoin dépose le document des Règles de régie interne ainsi que le résumé. Étant donné que le document est tout de même volumineux et important, les membres en prendront connaissance et les Règles de régie interne seront adoptées lors de la prochaine séance.</p>
	<p>10. Calendrier des réunions et échange des coordonnées des membres</p> <p>La directrice de l'école invite les membres de conseil d'établissement à donner leurs coordonnées. Elle propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2009-2010. Après discussion, le calendrier final sera celui-ci :</p>

CÉ # 28-09-004	<p>Le jeudi 29 octobre 2009 Le mercredi 25 novembre 2009 Le jeudi 21 janvier 2010 Le lundi 22 février 2010 Le lundi 29 mars 2010 Le mercredi 28 avril 2010 Le jeudi 27 mai 2010 Le lundi 14 juin 2010</p> <p>Il est proposé par madame Nathalie Hébert, appuyé par monsieur Éric Normandeau et résolu :</p> <p>QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2009-2010 soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 28-09-005	<p>11. Présentation des dossiers à traiter pour l'année et échéancier</p> <p>Madame Liette Jodoin présente le calendrier des activités du Conseil d'établissement. Il s'agit des principaux dossiers qui devront être traités en fonction des différentes rencontres prévues au calendrier du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par monsieur Éric Normandeau, appuyé par madame Josée Villeneuve et résolu :</p> <p>QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement soit adopté en considérant que celui-ci puisse être modifié si besoin il y a. Le calendrier servira donc de guide pour l'année scolaire 2009-2010.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ # 28-09-006	<p>12. Budget de fonctionnement</p> <p>Madame Liette Jodoin informe le conseil d'établissement que le budget de fonctionnement pour l'année 2009-2010 sera de 497 \$. De plus, il est convenu que les frais de photocopies engendrés par le conseil d'établissement seront imputés à ce budget.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>13. Dossiers courants</p> <p>13.1 Sécurité routière Madame Liette Jodoin informe le conseil d'établissement qu'un arrêt devrait être installé à la traverse de piéton. Afin que le tout se réalise, le conseil municipal de Sainte-Julie doit l'autoriser.</p> <p>13.2 Choix de la Fondation pour les tirelires d'Halloween Comme à chaque année diverses fondations sollicitent l'école afin que les enfants circulent lors de l'Halloween avec une tirelire. Le conseil</p>

CÉ # 28-09-007 CÉ # 28-09-008	<p>d'établissement hésite entre LEUCAN et la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine. Après discussion, il est finalement proposé par madame Josée et appuyé par Nathalie Hébert que la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine soit l'organisme retenu cette année.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>13.3 Caisse populaire L'an dernier, l'école offrait la caisse scolaire aux élèves. Le taux de participation fut plutôt faible et la logistique parfois difficile. Les membres du conseil d'établissement s'entendent pour dire que le fondement de ce projet, économiser de l'argent, est très louable. Toutefois, le projet dans sa structure actuelle comporte plusieurs inconvénients.</p> <p>Il est proposé par Nathalie Plouffe et appuyé par Madame France Giguère que le projet de caisse scolaire ne soit pas reconduit cette année. Le vote est demandé par Monsieur Benoit Roy.</p> <p>6 POUR - 3 CONTRE - 1 ABSTENTION</p> <p>La proposition est ADOPTÉE par vote.</p>
	<p>14. Service de garde</p> <p>Madame France Tanguay mentionne que l'année a très bien débuté. Le nombre d'inscriptions au Service de garde du Tourne-Vent est à la hausse. De plus, l'équipe de travail est demeuré sensiblement la même. Les inscriptions aux activités parascolaires sont en cours, pour l'instant, les activités devraient toutes avoir lieu.</p>
	<p>15. La vie à l'école</p> <p>La rentrée scolaire s'est déroulée avec succès. La marche dans le quartier et le spectacle de hip hop dans la cours ont été très appréciés.</p>
	<p>16. Comité de parents</p> <p>Comme aucune rencontre du comité de parents ayant eu lieu, il n'y aura pas d'information à transmettre pour l'instant.</p>
	<p>17. OPP</p> <p>La présidente de l'OPP explique que la prochaine campagne de financement débutera sous peu. Cette année, l'entreprise Perfection a été retenue pour la vente de produits. L'objectif est d'amasser 8 000 \$. Ces fonds serviront à l'aménagement de la cour. Les deux campagnes précédentes auront servi à la construction d'un mur d'escalade dans le gymnase.</p>
	<p>18. Correspondance</p> <p>Il n'y a pas de correspondance reçue à ce jour</p>
	<p>19. Parole au public</p> <p>Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.</p>

	<p>20. Point à l'ordre du jour lors de la prochaine rencontre</p> <p>Les règles de régie interne devront être adoptées lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le 29 octobre 2009.</p>
CÉ # 28-09-009	<p>21. Levée de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Josée Villeneuve, appuyée par monsieur Éric Normandeau et résolu:</p> <p>QUE la séance soit levée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <hr/> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>(signature)</p> <p>Le président</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>(signature)</p> <p>Le directeur</p> </div> </div>